

La Croisière Gourmande

Déjeuner à bord du "Clignon"

Programme :

Croisière déjeuner à bord du "Clignon"

Vous êtes attendus à 12h00 au Port aux Perches.

Embarquement prévu à 12h30 pour une croisière-déjeuner d'environ 3h00.



Menu Croisière

Cocktail de Bienvenue
et ses craquottes

Terrine de saumon

Confit de canard
et son duo de garnitures

Fromage

La gourmandise du Capitaine

Vin à discrétion
(jusqu'au fromage)

Eau minérale à discrétion

Café

46 €

Tarif GROUPE : minimum de 40 participants



Options :

La Croisière En Chanté (+8€/pers)

Lors de votre croisière gourmande, vous chanterez les plus grandes chansons françaises accompagnés de notre accordéoniste à bord: **Ambiance assurée!**

Guinguette (+10€/pers)

Dès votre retour au Port, vous serez accueillis par notre musicien pour danser sur vos airs préférés jusqu'à 18h00.

Cabaret (+12€/pers)

Dès votre retour au Port, un show d'1h30 env vous sera présenté par notre artiste de Music-hall, suivi de quelques pas de danse jusqu'à 18h00.

Tarifs Groupes (+40 pers)

* La présente brochure s'adresse aux groupes.

Les tarifs indiqués sont valables à partir de 40 participants.

* De 25 à 39 participants : +10€ par menu manquant, +50% sur le tarif des options (ou regroupement à certaines dates sans supplément).

* Moins de 25 participants : nous consulter pour un devis personnalisé.

* Gratuité pour le(s) chauffeur(s) de bus

Accompagnateurs : 1 gratuité par tranche de 40 places payantes.

* Le prix des formules (menu + prestation) ne pourra être inférieur au prix affiché même en cas de changement du menu.

* Vin à discrétion : jusqu'au fromage (bouteilles retirées avant le dessert)

Conditions Générales de vente

1- Nos tarifs sont TTC et incluent les prestations décrites dans la brochure.

Le transport jusqu'au Port Aux Perches reste à la charge du client.

2- Toute réservation ne sera effective qu'à réception d'un virement ou d'un chèque d'acompte de 30% du montant total du devis.

La signature du devis ou son approbation par mail est obligatoire.

3- Annulation :

- 30 jours avant la prestation : remboursement intégral de l'acompte.

- De 29 à 15 jours avant la prestation : retenue de 30% du montant total de la prestation (=l'acompte).

- De 14 à 8 jours avant la prestation : facturation de 50% du montant total de la prestation.

- Moins de 8 jours avant la prestation : facturation de l'intégralité de la prestation.

4- Le jour de la prestation, en cas de participants absents, la facture reste intégralement due.

5- Paiement : Tout règlement s'effectue à l'ordre de : " SAS FCKN - Port Aux Perches " le jour de la prestation, sauf accord préalable.

* Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment et dans le bateau.

* Vous avez la possibilité d'apporter votre propre champagne, étiqueté, moyennant un supplément de 7€ par bouteille de 75cl (droit de bouchon).

* Le client est tenu de faire respecter l'ordre et d'assurer la bonne tenue de son groupe envers les tiers. Le client doit veiller à prévenir l'état d'ébriété de son groupe pour éviter tout débordement.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Port aux Perches - Brochure Groupes 2022 - Photos non contractuelles.

La direction se réserve le droit de modifier les menus et animations sans préavis.